

NOUVELLES RÈGLES DE CONTRÔLE CONTINU: NON À LA SURCHARGE DE CORRECTION DE COPIES À L'UFR DE MATHS

Ce qui n'était pas avant la règle l'est devenu : la direction de la licence de l'UFR de maths

- « *recommande de faire 2 devoirs sur table* » par semestre que les chargés de TD rédigent et corrigent,
- a décidé que «*la correction du partiel est à la charge des enseignants de TD* ».

Par cette pétition, nous revendiquons :

1h eq. TD de décharge horaire pour chaque paquet de 30 copies ou l'abandon pur et simple de ce nouveau fonctionnement

L'ensemble des collègues qui assurent des TD ont toujours assumé la charge de travail associée au contrôle continu et c'est un travail qui paraît essentiel, mais depuis cette année, il est en plus imposé la correction des copies de partiel de mi-parcours.

L'argument donné par la direction est que la correction du partiel permettrait de « *voir l'état des lieux dans son TD et en tenir compte* ». Il ne nous paraît pas pertinent puisqu'il est désormais recommandé de faire deux contrôles continus par semestre.

Cette volonté d'uniformiser les systèmes de notation du contrôle continu à l'échelle de l'UFR et d'imposer deux heures de contrôle continu entraîne une augmentation significative de temps de travail.

Cette augmentation de charge de travail se fait au détriment des personnels les moins à même de contester du fait de leur statut précaire: doctorants, ATER, vacataires.

En plus de cela les salaires des doctorants moniteurs se sont vus réduits par les dernières réformes du gouvernement depuis l'arrêté de 2016 qui aligne la rémunération des missions d'enseignement des doctorants contractuels sur celle des vacataires.

Pour certains aujourd'hui, qui effectuent plusieurs TD à la fois sur un semestre, la charge de correction prend un temps déraisonnable avec parfois jusqu'à plus de 250 copies sur des périodes relativement courtes. Il n'est pas question d'opposer chargés de TD et d'enseignement, beaucoup de collègues portant cette double-casquette. Tous subissent le contexte de rigueur budgétaire et de réduction de postes où il faut en faire toujours plus avec toujours moins, et il s'agit de réclamer les décharges horaires en conséquence pour la correction des copies de partiels ou la suppression pure et simple de ce système.

